



Intervention de Pierre FACON,
Conseiller Général de Neuilly-Plaisance

Séance plénière du Conseil Général
de la Seine-Saint-Denis du 21 février 2006

ORIENTATION POUR LES ACTIVITES ET LE BUDGET 2006

Chers collègues,

Je pensais, monsieur le président, que votre introduction allait être plus édulcorée que le dossier que vous nous avez remis. Mais j'étais loin de m'imaginer les propos excessifs que vous alliez nous asséner.

Ceci dit, quel crédit accorder au document envoyé quand -et c'est maintenant établi après ce que nous avons entendu de M. Roger- il est issu d'une minorité et c'est en tout cas ce que j'en conclu.

La lecture du dossier que vous nous avez remis pour cette séance ne nous avance pas beaucoup par rapport aux éléments remis lors de la séance du 24 janvier. En effet, aucun nouveau chiffre ne vient nous éclairer sur vos intentions. On y apprend, en page 19, que vous pourriez être à même d'augmenter les impôts de 22 points. Belle performance ! Mais celle-ci est en accord avec la division de gauche de la décentralisation. Je veux dire reproduire à l'échelon local les errements de la politique gouvernementale que vous avez menée pendant plusieurs années, à savoir plus de fonctionnaires, plus de dépenses publiques. C'est en tout cas en complet désaccord avec notre vision de la décentralisation qui est celle de la responsabilisation des acteurs locaux. Il est clair que vous ne pouvez progresser dans l'application de la décentralisation quand vous y voyez, je vous cite : *“Un destin étroit dans lequel tente de l'enfermer une conception dévoyée de la décentralisation”*.

On croit rêver lorsqu'on se rappelle que vous étiez favorable à l'acte 1 de cette décentralisation qui a conduit à une obligation pour les collectivités locales d'une augmentation importante des ressources allouées pour les secteurs transférés par exemple pour les collèges.

En termes de fonctionnement, il serait intéressant de revoir l'utilité de nombreuses structures qui s'appuient les unes sur les autres, comme en page 7, une structure que vous nommez la Maison départementale de la citoyenneté et de la vie écologique qui intégrerait d'ailleurs la Maison du handicap. Ne pensez vous pas, monsieur le président, qu'il est plus urgent de vous appliquer à la mise en route de cette Maison du handicap plutôt que la création d'une structure que l'acte de décentralisation ne vous a pas

Pierre FACON à votre écoute :

Adresse postale : Pierre FACON - Groupe UMP/LNC/DVD - Conseil Général - BP 193 - 93003 Bobigny Cedex

Adresse Bureaux : Hôtel du Département - esplanade Jean Moulin - 93000 Bobigny

Téléphone : 01 43 93 93 42 **Télécopie :** 01 43 93 92 53 **Mobile :** 06 75 24 67 54

Site : <http://www.pierre-facon.fr> **Blog :** <http://www.pierre-facon.fr/blog>

Courriel : contact@pierre-facon.fr





demandé de créer et qui ne manquera pas de générer des dépenses de fonctionnement ?

Comme vous l'aviez déjà suggéré, le 24 janvier, vous vous interrogez sur l'opportunité de baisser les subventions. Mais à qui ? Aucune information ne nous est livrée dans le document. Vous vous interrogez sur la revue du niveau de service à la baisse, et à la population faut-il comprendre. Encore une fois, rien n'est livré dans le document.

Vous vous interrogez sur les projets techniquement reportables et non prioritaire. C'est encore plus flou et la clef de décryptage n'est pas ici fournie. Je pense aux promesses de votre prédécesseur pour Neuilly-Plaisance et l'agrandissement de son collège. J'attends toujours voici maintenant deux ans les résultats de l'étude d'adéquation de ce collège entre surface et population. C'est finalement à une sorte de chantage auquel vous vous livrez en prenant la population en otage et qui se résume ainsi : si l'Etat ne me donne pas ce que j'exige, alors vous, Sequano-dyonisiens, vous serez privés d'une partie de ce que je vous avais promis.

Aurons-nous comme l'an dernier à attendre le milieu de séance consacrée au budget pour connaître votre choix ? Ou pourrons-nous avoir un regard critique sur les décisions de reporter tel ou tel projet, de limiter telle ou telle subvention ?

Vous nous proposez pour résoudre les problèmes une dynamique d'action en page 4, mais laquelle ? Si c'est une dynamique d'action de communication, non merci. Merci en tout cas de nous répondre sur ce point, monsieur le président.

Il y a un terme qui revient d'une façon récurrente dans votre dossier, qui est latent dans toutes vos actions, c'est celui de droit : droit à l'emploi sécurisé, droit à une formation qualifiante, tout doit être dû. Là, je vous citerai en disant que vous avez une vision dévoyée de la place de l'homme dans notre société. Si bien sûr il y a des droits, il y a surtout des devoirs. Faire croire à nos administrés que tout est dû n'est pas un service à leur rendre. S'il y a un droit à vivre dignement, il y a un devoir d'effort, un devoir de respecter l'autre. Vous appliquez même cette vision à notre collectivité. Nous vous entendons toujours parler de droit à compensation de l'Etat, mais jamais de devoir d'application de loi de décentralisation, de devoir de restructurer profondément notre collectivité.

Je parlerai maintenant d'emploi, tout d'abord en vous citant, monsieur le président, car nous avons vraiment l'impression que votre horloge est restée figée au milieu des années 70. Vous dites : « *Les moyens existent, à mon sens, pour garantir à nos citoyens un droit permanent à l'emploi* » ou alors, « *je vous propose l'éradication du chômage et des bas salaires* ».

Pierre FACON à votre écoute :

Adresse postale : Pierre FACON - Groupe UMP/LNC/DVD - Conseil Général - BP 193 - 93003 Bobigny Cedex

Adresse Bureaux : Hôtel du Département - esplanade Jean Moulin - 93000 Bobigny

Téléphone : 01 43 93 93 42 **Télécopie :** 01 43 93 92 53 **Mobile :** 06 75 24 67 54

Site : <http://www.pierre-facon.fr> **Blog :** <http://www.pierre-facon.fr/blog>

Courriel : contact@pierre-facon.fr





Bien sûr, posée ainsi, tout le monde peut se raccrocher à cette idée. Mais rappelez-vous ceux de vos amis qui ont tenté d'appliquer ces préceptes et rappelez-vous comment ces systèmes ont vécu.

Imaginer que quelqu'un ait un droit permanent à l'emploi est non seulement une utopie, mais serait létal pour notre société, car c'est une situation qui figerait tout : aucune remise en cause de la part de quiconque à partir du moment où tout est dû.

Vous nous proposez une politique audacieuse du crédit censé favoriser une croissance saine en termes d'emploi. Mais j'aimerais que vous en disiez plus. Et que ne l'avez vous pas mis en œuvre à l'époque où vous et vos amis gouverniez le pays ?

Toujours dans le domaine de l'emploi, vous nous assurez, en page 5, de vraies solutions qui entreraient en contradiction avec les politiques nationales menées jusqu'ici. J'ai eu beau chercher dans le dossier, je n'y ai trouvé aucun remède miracle qui ferait que demain, l'éradication du chômage, selon votre expression, serait réalisée.

En termes d'emploi, monsieur le président, beaucoup a été essayé, mais pas tout. Vous dites, en page 2, que vous avez la volonté d'être à l'écoute de tout ce qui bouge, se crée et innove. Je pense que voudriez être à l'écoute du CPE et du CNE. Je disais lors de notre dernière séance que le CNE fonctionne à plein régime et les chiffres du chômage l'attestent. Le CPE, j'en suis certain, devrait être un franc succès.

L'alternance de stage, de CDD n'est pas une solution pour nos jeunes. Savez-vous que 78 % des jeunes qui trouvent un emploi ont été embauchés en CDD et que celui-ci ne dépasse pas un mois ? Il faut proposer un véritable contrat adapté à notre époque, protéger l'allocation de chômage à partir de six mois ou forfaitaire par l'Etat après quatre mois et qui donne droit à une formation individuelle dès le premier mois.

Formation, voilà un terme essentiel. Et là, je suis d'accord avec vous pour dire que la formation est essentielle dans le parcours d'un individu qui veut réussir, mais pas n'importe quelle formation. Il est nécessaire que cette formation soit applicable directement dans le métier exercé pour que celle-ci ne soit pas perdue. Il faut que la formation soit aussi individualisée et en adéquation avec les attentes des entreprises qui embauchent. A Neuilly-Plaisance, nous avons pris à charge, en mairie, de former des jeunes aujourd'hui en échec scolaire. Ils sont dans les services sous la conduite d'un tuteur.

Ensuite, ils participeront à un projet de construction d'école dans un pays en voie de développement avant de recevoir une formation qualifiante par la Chambre des métiers et pouvoir ensuite intégrer une entreprise du secteur concurrentiel ou pas.

Pierre FACON à votre écoute :

Adresse postale : Pierre FACON - Groupe UMP/LNC/DVD - Conseil Général - BP 193 - 93003 Bobigny Cedex

Adresse Bureaux : Hôtel du Département - esplanade Jean Moulin - 93000 Bobigny

Téléphone : 01 43 93 93 42 **Télécopie :** 01 43 93 92 53 **Mobile :** 06 75 24 67 54

Site : <http://www.pierre-facon.fr> **Blog :** <http://www.pierre-facon.fr/blog>

Courriel : contact@pierre-facon.fr





Je crois que ce type de formation fonctionne, car la réussite du jeune est au centre du dispositif. C'est une expérience que vous devriez tenter au sein du Conseil général.

Vous vous enorgueillez de 55 % des jeunes de Seine-Saint-Denis qui obtiennent le baccalauréat et c'est normal. Mais je me demande si c'est un objectif à atteindre lorsqu'on sait le gouffre qui existe entre ce à quoi prépare le Bac et les exigences de nos petites et moyennes entreprises si nombreuses dans notre département.

Il est préférable d'avoir un jeune formé et motivé dans un secteur plutôt qu'un jeune qui se traîne jusqu'au bac.

Vous avez identifié des secteurs porteurs d'emploi dans notre Département comme les transports, le bâtiment, l'hôtellerie, l'aide à domicile. Il faut agir auprès des jeunes de notre département pour donner toute leur place à ces métiers en plein développement qui nécessitent déjà une main-d'oeuvre d'ailleurs étrangère pour couvrir les besoins.

Vous devez donc agir pour favoriser la formation individualisée, car c'est vous qui le dites en page 10 et je suis parfaitement d'accord avec vous, tous les jeunes sont capables, encore faut-il identifier le secteur qui les révélera. Vous refusez encore la mise en oeuvre du soutien scolaire dans nos collèges, travail qui permettrait cette identification et serait un relais vers d'autres contacts permettant de révéler les potentialités des jeunes.

Sur d'autres points, je ne suis pas d'accord avec vous qui déplorez la chute de la scolarisation en maternelle pour les enfants de deux ans. Je pense qu'à cet âge, la structure scolaire ne convient pas. Vous avez resservi également dans votre discours le MEDEF et les sociétés qui, comme Total, font la honte de la France en générant des profits importants...

[...]

...en tout cas qui font des profits importants. Mais ce doit être une fierté pour notre pays que d'avoir de telle société. On ne peut pas à la fois déplorer le chômage dû à des sociétés en difficulté et fustiger des groupes à succès. Puis, on pourrait récupérer une partie de ces profits s'ils étaient investis en France dans des fonds de pension français. Mais nous connaissons votre frilosité à ce niveau.

Vous voulez refondre le site Internet et développer les aspects pratiques. Une petite proposition pour nous qui nous serait très utile : pourquoi ne recevons-nous pas le contenu des commissions permanentes par exemple et notre dossier par voie électronique depuis ce site ? C'est aussi un axe de réduction de coûts.

Vous dites, en page 5, que vos orientations budgétaires prennent légitimement en compte l'expression populaire qui s'est formalisée au travers de la consultation. Je crois, monsieur le président, que nous n'avons

Pierre FACON à votre écoute :

Adresse postale : Pierre FACON - Groupe UMP/LNC/DVD - Conseil Général - BP 193 - 93003 Bobigny Cedex

Adresse Bureaux : Hôtel du Département - esplanade Jean Moulin - 93000 Bobigny

Téléphone : 01 43 93 93 42 **Télécopie :** 01 43 93 92 53 **Mobile :** 06 75 24 67 54

Site : <http://www.pierre-facon.fr> **Blog :** <http://www.pierre-facon.fr/blog>

Courriel : contact@pierre-facon.fr





absolument pas eu la même lecture des résultats de cette consultation. Mais c'est normal lorsque Mme Claire Pessin-Garric considère que 11 % est un résultat très excellent pour ce qui concerne la politique culturelle.

Merci monsieur le président, de m'avoir écouté.

AVIS CONCERNANT LA DISTANCE A OBSERVER ENTRE LES RUCHES D'ABEILLES ET LES PROPRIETES VOISINES OU LA VOIE PUBLIQUE

Chers collègues,

Je voulais intervenir, merci de me laisser prendre la parole, monsieur le président, sur un sujet qui me touche tout particulièrement, car non seulement je suis vigneron, vous le savez, mais également apiculteur en Seine-Saint-Denis depuis 20 ans.

Ce n'est pas un sujet mineur, puisque les abeilles participent majoritairement à la pollinisation des arbres et fleurs, très nombreux dans nos banlieues, la production de miel par ruches en Seine-Saint-Denis est souvent supérieure à la production de ruches en province, et la qualité est bonne pour des raisons que je n'ai pas le temps d'expliquer ici, mais qui sont liées au temps très court de production du nectar de la fleur dans la journée. L'apiculture est un secteur agricole particulier, car la production que les professionnels génèrent est largement inférieure à la production familiale ou amateur. La Seine-Saint-Denis y contribue. Ce sont des milliers de ruches installées partout dans nos villes, et je terminerai par une note d'humour, M. le président, en disant que la présence du gauchisme très forte dans notre département, n'a pas nuit pour une fois à la production apicole.

Je vous remercie.

Pierre FACON à votre écoute :

Adresse postale : Pierre FACON - Groupe UMP/LNC/DVD - Conseil Général - BP 193 - 93003 Bobigny Cedex

Adresse Bureaux : Hôtel du Département - esplanade Jean Moulin - 93000 Bobigny

Téléphone : 01 43 93 93 42 **Télécopie :** 01 43 93 92 53 **Mobile :** 06 75 24 67 54

Site : <http://www.pierre-facon.fr> **Blog :** <http://www.pierre-facon.fr/blog>

Courriel : contact@pierre-facon.fr

